

Rapport d'activité 2024



Fédération
de l'Isère

Assemblée Générale le 17 avril 2025
à La Côte-Saint-André



Assemblée Générale



SOMMAIRE

RAPPORT MORAL



Reconstitution d'une équipe.....	P 3
Accompagnement à la prise de poste.....	P 3
Formation des salariées.....	P 3
Refonte du fonctionnement interne.....	P 4
Renforcement de la gouvernance.....	P 4
Renforcement de nos partenariats.....	P 4
Liens avec le réseau.....	P 5

2

RAPPORT D'ACTIVITE



Le réseau de la FCSI en chiffres.....	P 6
Représenter et défendre les intérêts de nos membres.....	P 15
L'animation du réseau, une priorité en 2024.....	P 17
Suivre et accompagner les CSx et EVS adhérents.....	P 25
Mutualiser pour renforcer les coopérations sur les territoires	P 27
Renforcer nos partenariats au service de notre réseau.....	P 32

RAPPORT FINANCIER



Compte de résultat 2024.....	P 34
Bilan 2024.....	P 36
Budget prévisionnel 2025.....	P 38

RAPPORT D'ORIENTATION



Consolider.....	P 39
Fédérer.....	P 40
Se développer.....	P 41



RAPPORT MORAL 2024

2024, une année de reconstruction

Cette année nécessitera, en effet, des recrutements d'une part et le commencement d'un travail de refonte du fonctionnement interne de notre Fédération.



La reconstitution d'une équipe

L'arrivée de notre déléguée fédérale en début d'année puis la venue de deux déléguées-adjointes a permis à la Fédération de retrouver peu à peu un fonctionnement partiel et surtout de renouer plus en profondeur avec le réseau.

Laëtitia qui nous a rejoint en janvier, Magali qui a pris ses fonctions début mai sur le poste d'animation/formation et Carine en septembre sur celui d'accompagnement des centres forment maintenant avec Valérie notre assistante fédérale, une équipe dynamique et compétente.



L'accompagnement à la prise de poste

Entre janvier et début juin 2024, Sarah Feyt (Système C) a apporté un appui à la déléguée fédérale pour assurer la transition en l'absence des déléguées-adjointes et aussi un accompagnement sur la prise de poste.

Sarah a également apporté un soutien à l'animation de la gouvernance, un renfort pour la préfiguration d'un Espace de Vie Sociale dans la Matheysine mais aussi une aide à l'accompagnement des centres sociaux et EVS en renouvellement de projet social.

A noter que la déléguée a reçu beaucoup de soutien de la part du réseau de délégué.es régional.es que ce soient de ceux de l'Auracs, du délégué fédéral du département de l'Ain et de celui de la Fédération des deux Savoie.



La formation des salariées

Deux journées d'acculturation au réseau ont été organisées par l'AURACS au profit de la nouvelle équipe (juillet et octobre).

La déléguée fédérale a également bénéficié de journées d'acculturation au réseau FCSF (un jour en janvier 2024) et de 4 jours en avril/mai 2024 ayant pour thématique « Repères pour animer un réseau fédéral ».

Les déléguées adjointes ont bénéficié d'une journée « Acculturation au réseau FCSF et présentation du projet de réseau » (en visio) ; d'une formation « Aller-vers » à Tours (1 jour en octobre) et ont suivi un séminaire sur les discriminations à Avignon (un jour en octobre).

L'assistante fédérale a quant à elle assisté au séminaire inter-assistantes fédérales à Sète en juillet sur 3 jours autour du thème « les assistantes fédérales, un maillon essentiel au sein des fédérations ».

Depuis décembre 2024, un accompagnement spécifique à l'équipe de déléguées est mis en place et assuré par un consultant extérieur, Philippe Villeval, pour accompagner l'équipe à développer et renforcer les gestes et postures professionnels des déléguées. Cet accompagnement se poursuivra jusqu'à fin 2025 afin de renforcer la cohésion d'équipe.





La refonte du fonctionnement interne

Un groupe de travail composé d'administrateurs réseau s'est réuni à plusieurs reprises afin d'élaborer un schéma de délégation concernant la gestion financière, la gestion RH et l'animation de la vie associative et du projet fédéral, schéma nécessaire à la clarification du fonctionnement de la Fédération et dont la validation est prévue début 2025.

De plus, un travail est entrepris par la déléguée fédérale pour optimiser et renforcer le fonctionnement interne de la FCSI (mise en place de tableaux de bord et de suivi, optimisation des outils de gestion et de communication), ce qui sera poursuivi en 2025.

4



Le renforcement de la gouvernance

En 2024, nous avons accueilli 5 nouveaux administrateurs : Laurent PARIS, directeur du centre social d'Heyrieux ; Emilie MALVOISIN, coordinatrice du secteur Enfance au centre social André Malraux de Jarrie ; Sylvie BOURDARIAS, Présidente de l'EVS de Crolles ; Emilie LEGOUIC, Directrice adjointe du centre social Emile Romanet de Varces ; Aurélie MOUTIER, Vice-Présidente du centre social André Malraux de Jarrie.

Septembre a été marqué par la mise en place de commissions thématiques pour renforcer la gouvernance dans un souci d'ouverture et d'horizontalité :

- Commission gouvernance : composée de 4 membres du CA + 2 membres du réseau non administrateur (1 direction, 1 président de centre social) - 1 réunion a été organisée en 2024
- Commission projet politique : composée de 4 directions dont 1 membre du CA. 2 réunions ont été organisées en 2024
- Commission finances : composée de 1 membre de CA, 1 direction et 1 président non membre du CA. 1 réunion a été organisée en décembre 2024
- Commission RH : composée de 2 membres du CA (1 direction, 1 bénévole) et 1 direction non membre du CA. 3 réunions ont été organisées en 2024
- Commission partenariat : composée de 4 membres du CA, pas de réunion en 2024



Le renforcement de nos partenariats

Avec la CAF : par le renouvellement de la convention pluriannuelle pour la période 2025-2027 sur les mêmes bases financières que la dernière convention.

Avec la MSA : par la poursuite et le renforcement du partenariat avec une hausse de la subvention pour la période 2024-2025 (11 250 € au lieu de 7 500 €, pour rappel en 2023 : 3 500 €). La FCSI a également participé à l'AG de la MSA en juin 2024.

Avec la FCSF par la participation à son Assemblée Générale à Saint-Brieuc au mois de juin 2024.

Nous tenons par là-même à remercier nos partenaires.



Les liens avec le réseau

Les entrées et sorties du réseau : en 2024, la composition du réseau est stable et il n'y a pas eu d'entrée ou de sortie de membres. Néanmoins, 3 maisons de quartier de Saint Martin d'Hères (Paul Bert, Gabriel Péri et Ferdinand Texier) ont demandé une désaffiliation à la fin 2024. En parallèle, une demande d'adhésion-reconnaissance a été entreprise pour les 2 centres sociaux et l'espace de vie sociale intercommunaux de la communauté de Communes de Bièvre-Est pour 2025.

- **Les préfigurations** : deux associations ont été accompagnées dans la perspective d'un espace de vie sociale à La Matheysine et un espace de vie sociale à Saint-Etienne- de- Crossey. Un rapprochement a aussi été amorcé en vue d'une préfiguration de centre social en 2025 de l'EVS Adelis situé à Saint Siméon de Bressieux
- **Une réflexion stratégique** lancée à la journée fédérale qui s'est tenue le 14 décembre, où nous nous sommes réunis pour travailler sur le projet de la Fédération, projet qui sera travaillé et affiné par la commission ad hoc.
- **Un travail entrepris par la commission Finances sur le modèle socio-économique** de la FCSI, avec l'appui de la FCSF.

Conclusion : Avec une équipe au complet, qui a maintenant trouvé ses marques, un réseau actif et surtout collaboratif, gageons que l'année 2025 verra la FCSI performante, à votre écoute, innovante et toujours prête à vous proposer formations et animations sur mesure.



RAPPORT D'ACTIVITE 2024



LE RESEAU DE LA FCSI EN CHIFFRES



La première ressource du réseau : ses adhérents

Fin 2024, le réseau de la FCSI compte **40 adhérents** soit :



32 centres sociaux

8 espaces de vie sociale



Faits marquants de l'année 2024

- **3 Maisons de quartier de Saint-Martin-d'Hères ont exprimé le souhait d'une désaffiliation** de la FCSI fin 2024 : la Maison de Quartier Paul Bert, la Maison de quartier Gabriel Péri et la Maison de Quartier Ferdinand Texier en raison de contraintes budgétaires du CCAS qui porte ces structures. Cette désaffiliation prend effet au 31 décembre 2024. Les Maisons de quartier Louis Aragon et Roland Rolland restent par contre adhérentes à la Fédération.
- **2 Centres sociaux et 1 Espace de vie sociale ont exprimé une volonté d'adhésion-reconnaissance à la FCSI fin 2024** : il s'agit du centre social Ambroise Croizat à Renage, le centre social Lucie Aubrac au Grand Lemps et l'EVS de Saint-Didier-de-Bizonnes. Ces trois équipements sont portés par la communauté de communes Bièvre Est.

Le nombre d'adhérents à la FCSI est donc stable depuis 2022 avec une augmentation du nombre d'EVS depuis quelques années.

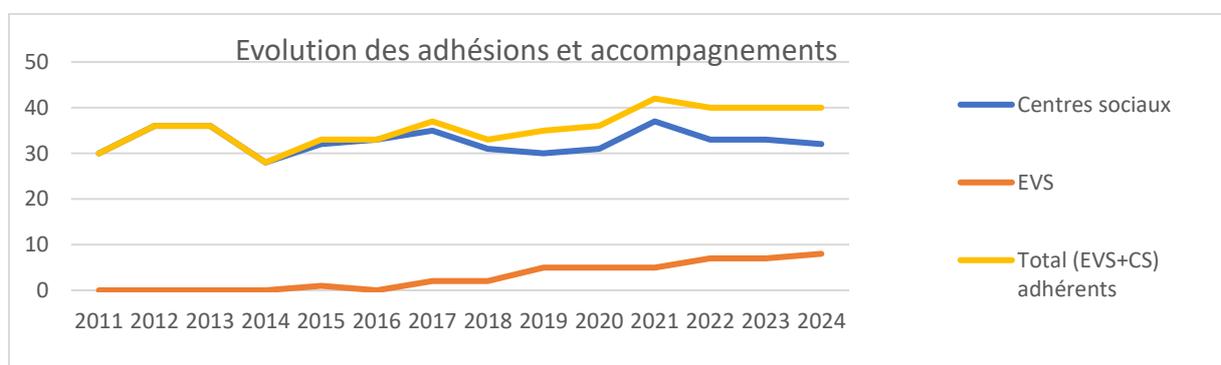


Figure 1: évolution du nombre d'adhérents à la FCSI depuis 2011



Aujourd'hui :

- **40%** du réseau de la FCSI est en gestion **associative** ce qui est supérieur à la moyenne départementale (32% en Isère)
- **60 %** du réseau FCSI est en gestion institutionnelle (municipalité, CCAS, intercommunalité)

Au total, **51% des centres sociaux et EVS** en Isère sont **adhérents à la Fédération.**

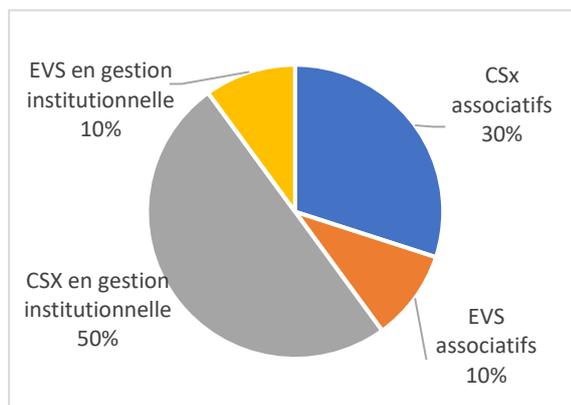


Figure 2: répartition des adhérents par mode de gestion et type d'agrément

	Adhérents FCSI	Total Isère	% Adhérents
CSx associatifs	12	14	86%
EVS associatifs	4	11	36%
CSx en gestion institutionnelle	20	47	43%
EVS en gestion institutionnelle	4	7	57%
Total	40	79	51%

Figure 3: répartition des centres sociaux et EVS par mode de gestion en Isère et place des adhérents à la FCSI- extrait données SENACS 2024

LE RESEAU DE LA FCSI, c'est aussi

(Données 2023 issues de l'enquête SENACS 2024 *)

*32/33 réponses pour les centres sociaux adhérents, 7/7 réponses pour les EVS adhérents



2 585 BENEVOLES ENGAGES

2 082 bénévoles tout confondu dont 435 bénévoles participant au pilotage du centre social des 33 centres sociaux ; **450 bénévoles** pour les 7 EVS dont 102 ayant participé au pilotage.



1 067 SALARIES

996 professionnels salariés pour les centres sociaux (402,49 ETP) et **71 professionnels** pour les EVS (30,51 ETP)



82 215 PERSONNES

75 539 personnes qui participent aux actions des centres sociaux adhérents, et 13 676 pour les EVS





Fédération de l'Isère

NOTRE RÉSEAU FÉDÉRÉ* EN 2024

32 CENTRES SOCIAUX
8 ESPACES DE VIE SOCIALE



● CS centre social
◆ EVS Espace de vie sociale

*au 31 Décembre 2024



Liste des adhérents 2024

Centre socioculturel Ile du Battoir

Gestion associative
Chemin du 4 août 1944
38270 BEAUREPAIRE
Tél : 04 74 79 07 20
centre-ile-battoir@wanadoo.fr

Maison des Habitants Champaret

Gestion CCAS
16 avenue du Dauphiné
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél : 04 74 43 83 60
mdh.champaret@bourgoinjallieu.fr

Maison des Habitants Champ-Fleuri

Gestion CCAS
Rue Buffon
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél : 04 74 93 36 44
mdh.champfleuri@bourgoinjallieu.fr

Centre social Paul Vittoz

Gestion associative
9 Rue Pierre Mendès-France
38670 CHASSE S/ RHONE
Tél : 04 78 73 86 22
accueil@centresocial-chasse.fr

MJC-EVS

Gestion associative
41 Rue du Brocey
38920 CROLLES
Tél : 04 76 08 01 81
info@mjc-crolles.com

Maison des Habitants Les Coulmes

Gestion CCAS
10 place des Coulmes
38320 EYBENS
Tél : 04 76 60 76 07
coulmes@ville-eybens.fr

Centre socioculturel de Brignoud

Gestion syndicat intercommunal
12, rue Lamartine
38190 FROGES
Tél : 04 76 71 59 60
accueil@csc-brignoud.fr

Centre socioculturel d'Heyrieux

Gestion associative
8, rue Pasteur
38540 HEYRIEUX
Tél : 04 78 40 06 87
contact@cscheyrieux.fr
Centre socioculturel André Malraux
Gestion associative
1, Montée des Clares
38560 JARRIE
Tél : 04 76 78 00 10
contact.cscmalraux@gmail.com

Centre social Les Sources

Gestion CCAS
30 Avenue Henry Gérard
38260 LA-COTE-SAINT-ANDRE
Tél : 04 74 20 57 10
lessources@lacotesaintandre.fr

MJC-EVS

Gestion associative
Rue Jean Lescure – BP 139
38354 LA-TOUR-DU-PIN
Tél : 04 74 97 32 26
accueil.adm.mjcevs@gmail.com

Centre social Porte Dauphine

Gestion municipale
Avenue du Général de Gaulle
38290 LA VERPILLIERE
Tél : 04 26 38 40 20
centresocial@laverpilliere.fr

Centre socioculturel Lucie Aubrac

Gestion intercommunale
20 Rue Joliot Curie
38690 LE GRAND LEMPS
Tél : 04 85 36 01 03
lucieaubrac@cc-bievre-est.fr

Centre socioculturel Jean Bedet

Gestion associative
5, square E. Richerd
38630 LES AVENIERES
Tél : 04 74 33 73 11
accueil@centresocialjeanbedet.fr

EVS Mixages

Gestion intercommunale
Rue du Docteur Senebier
38710 MENS
Tél : 04 76 34 27 02
accueil.mixages@cdctrieves.fr
Maison des Habitants Le Granjou
Gestion intercommunale
Chemin des Chambons
38650 MONESTIER-DE-CLERMONT
Tél : 04 76 34 28 40
accueil.granjou@cdctrieves.fr

Centre social OVIV

Gestion associative
1410 Route des Villages
38150 VERNIOZ
Tél : 04 74 54 14 37
accueil@cs-oviv.fr

Espace Socio Culturel Pays de la Pierre

Gestion associative
16 Bis Route de Vassieu
38390 MONTALIEU-VERCIEU
Tél : 04 74 88 66 28
accueil@escpp.org

Centre socioculturel Arc en ciel

Gestion municipale
6, rue Louis Leydier
38780 PONT-EVEQUE
Tél : 04 74 16 17 00
contact@csponteveque.org

Centre socioculturel Ambroise Croizat

Gestion intercommunale
750, Rue de la République
38140 RENAGE
Tél : 04 76 91 11 25
ambroisecroizat@cc-bievre-est.fr

Centre social de la Maison de l'Orgère

Gestion CCAS
96, rue Sadi Carnot
38140 RIVES
Tél : 04 76 91 28 72
secretariat.csmo@ville-de-rives.fr

Centre social du Roussillonnais*Gestion associative*

16, avenue Jean Jaurès

38150 ROUSSILLON

Tél : 04 74 29 00 60

accueil@centresocialduroussillonnais.fr**EVS des 3 Villages « La Dynamo »***Gestion associative*

Chemin de l'Enclos

38160 SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE

Tél : 04 38 90 29 53

contact@evs-ladynamo.fr**Centre social Maison des Solidarités et des Familles***Gestion CCAS*

38 rue de la Gare

38120 SAINT-EGREVE

Tél : 04 76 56 05 40

centresocialmsf@mairie-st-egreve.fr**Centre social des Pays du Guiers***Gestion associative*

1, rue Charles Hérold

38380 SAINT-LAURENT-DU-PONT

Tél : 04 76 55 40 80

info@cspg.fr**La Fabrik des Initiatives Citoyennes***Gestion CCAS*

2 Boulevard du Riondel

38160 SAINT MARCELLIN

Tél : 04 76 38 81 31

lafabrik@saint-marcellin.fr**Maison de quartier Louis Aragon***Gestion CCAS*

27 Rue Chante-Grenouille

38400 SAINT-MARTIN-D'HERES

Tél : 04 76 24 80 10

accueil.louis.aragon@saintmartindheres.fr**Maison de quartier Romain Rolland***Gestion CCAS*

5 Avenue Romain Rolland

38400 SAINT-MARTIN-D'HERES

Tél : 04 76 24 80 00

accueil.romain.rolland@saintmartindheres.fr**Centre social les 4 vents***Gestion associative*

30 route de la Chapelle

38150 ST-ROMAIN-DE-SURIEU

Tél : 04 74 84 43 92

accueil@csles4vents.fr**EVS Bièvre-Est***Gestion intercommunale*

46, Route de la Mairie

38690 SAINT-DIDIER-DE-BIZONNES

Tél : 06 89 94 58 88

marion.boutroy@cc-bievre-est.fr**EVS MixAge Café***Gestion CCAS*

3 Rue de l'Eglise

38160 SAINT-VERAND

Tél : 04 76 38 82 19

mixage-cafe@saint-verand-38.fr**Maison des Initiatives et du Développement Social—l'Arche***Gestion CCAS*

79, avenue de la République

38170 SEYSSINET-PARISSET

Tél : 04 38 12 00 50

l-arche@seyssinet-pariset.fr**Centre social Au Fil de Lambre***Gestion associative*

10, place de l'Eglise

38150 SONNAY

Tél : 04 74 79 43 51

accueil@aufildelambre.fr**MJCentre social***Gestion municipale*

56 lotissement Letrat

38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU

Tél : 04 78 32 12 89

accueil.mjcentresocial@tignieu-jamezyieu.fr**MJC-EVS Pays de Tullins***Gestion associative*

Clos des Chartreux

38210 TULLINS

Tél : 04 76 07 04 78

accueil@mjctullins.fr**Centre socioculturel Emile Romanet***Gestion municipale*

Espace Charles De Gaulle

38760 VARCES

Tél : 04 76 72 80 14

accueil.csc@varces.fr**Centre social Olympe de Gouges***Gestion CCAS*

Place Jean Couturier

38450 VIF

Tél : 04 74 29 00 60

accueil.odg@ville-vif.fr**AGOPOP, Maison des Habitants***Gestion associative*

30 Rue du professeur André

Beaudoing

38250 VILLARD-DE-LANS

Tél : 04 76 95 11 38

accueil@agopop.fr**Maison pour Tous Denise Tronchet***Gestion municipale*

3 Rue Pasteur

38090 VILLEFONTAINE

Tél : 04 74 96 52 22

mpt.tronchet@mairie-villefontaine.fr**EVS L'Escale***Gestion municipale*

434 Rue de la République

38220 VIZILLE

Tél : 04 76 40 48 67

escale@ville-vizille.fr



La gouvernance du réseau, un pilier fondamental

Suite à l'Assemblée Générale du 11 avril 2024, la gouvernance de la FCSI repose sur un Conseil d'Administration composé en 2024 de :

- **4 représentants de bénévoles et usagers des centres sociaux et EVS adhérents**
Sylvie BOURDARIAS, Présidente de l'EVS de Crolles ; Véronique CHARRETON, Présidente du Centre social Emile Romanet de Varcès ; Martine FENOY, Présidente du Centre Social Au fil de Lambre de Sonnay ; Aurélie MOUTIER, Vice-Présidente du Centre social André Malraux de Jarrie.
- **5 représentants des professionnels des centres sociaux et EVS adhérents**
Annick BOUSBA, Directrice du Centre Social André Malraux de Jarrie ; Emilie LEGOUIC, Directrice du centre social Emile Romanet de Varcès ; Emilie MALVOISIN, coordinatrice secteur Enfance du Centre Social André Malraux de Jarrie ; Stéphanie MOUSSOUGAN, Directrice de la Maison de Quartier Champaret de Bourgoin-Jallieu ; Laurent PARIS, Directeur du Centre Social d'Heyrieux.
- **2 représentantes des gestionnaires des centres sociaux et EVS en gestion institutionnelle et adhérents**
Julie MONTAGNIER, 3^{ème} adjointe à la Cohésion sociale et solidarités à la mairie d'Eybens ; Priscille MOULIN, 5^{ème} adjointe en charge des affaires sociales et de l'accueil des personnes en situation de handicap à la mairie de Saint-Egrève.
- **1 membre associé**
José MASTRODICASA
- **2 membres de droit**
Edmond DECOUX, représentant et administrateur de la Mutualité Sociale Agricole Alpes du Nord.
Pierre-Louis FERRETTI, représentant et membre du conseil d'administration de la CAF de l'Isère.

Le bureau fédéral a été élu par le conseil d'administration le 13 mai 2024 et se compose de 3 coprésidences : Véronique CHARRETON, représentante légale et en charge de la représentation et des partenariats ; José MASTRODICASA, trésorier ; Emilie LEGOUIC. Martine FENOY a apporté un soutien au bureau au besoin. Le 18 décembre 2024, Emilie LEGOUIC a quitté ses fonctions de direction au sein du centre social de Varcès et a ainsi perdu sa qualité d'administratrice de la FCSI.



Faits marquants 2024

- 6 réunions de CA dont 2 en visio
- 10 réunions de bureau en visio

Le redéploiement de la FCSI en 2024 a fortement mobilisé nos administrateurs fédéraux : reconstitution d'une équipe salariée et soutien à la prise de poste, réorganisation du fonctionnement en interne, soutien des centres sociaux, réponse aux sollicitations des partenaires, lien avec les institutions et partenaires financeurs, mobilisation nationale.

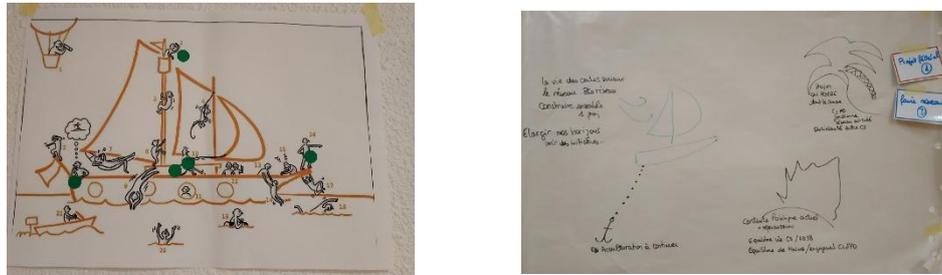


Figure 4: en réflexion "là où on en est aujourd'hui" - CA décembre 2024

Nouveauté : des commissions thématiques

Pour permettre au réseau de s'investir au sein de la gouvernance fédérale d'une part, de répartir (et préserver !) les forces des membres du CA d'autre part, 4 commissions ont été mises en place en septembre 2024 :

- **Commission Finances** : en charge du suivi global des finances de la fédération et de la réflexion sur le modèle socio-économique fédéral
- **Commission Projet Politique** : en charge d'animer les réflexions et la méthodologie pour l'élaboration d'un projet de réseau en Isère
- **Commission Gouvernance** : chargée de l'évolution de la gouvernance fédérale
- **Commission Partenariat** : chargée de développer et renforcer les partenariats
- **Commission Ressources Humaines** : chargée du suivi des ressources humaines (évaluation, suivi règlementaire, etc)

Ces commissions sont composées d'au moins un administrateur et sont ouvertes aux membres du réseau. Depuis septembre, au total : 9 personnes issues du réseau s'impliquent dans les commissions. La commission RH et Projet politique se sont réunies 2 fois chacune entre octobre et décembre ; la commission Finances et Gouvernance 1 fois.



■ Une équipe salariée pour accompagner le réseau



Figure 5: de gauche à droite : Magali Jargot, déléguée adjointe à l'animation et la formation ; Carine Madeddu, déléguée adjointe pour le suivi et l'accompagnement des centres sociaux et EVS ; Laëtitia Laurent, déléguée fédérale ; Valérie Malandre, assistante fédérale

En 2024, une nouvelle équipe de déléguée a été recrutée :

- Le 8 janvier 2024, **Laëtitia LAURENT** a été recrutée en qualité de **déléguée fédérale** suite au départ de Mélanie CARON. 3 jours de passation ont été organisés afin de faciliter la prise de poste de la nouvelle déléguée. Après plus de 15 années dans le domaine de la solidarité internationale à l'étranger, Laëtitia LAURENT possède une solide expérience en matière d'appui aux organisations publiques et associatives ainsi qu'en terme de développement stratégique, de gestion associative et de développement de partenariats.
- Le 13 mai 2024, **Magali JARGOT** a été recrutée en qualité de **déléguée fédérale adjointe à l'animation du réseau et la formation**. Magali Jargot possède un long parcours dans différentes organisations de l'éducation populaire (Planning Familial, CEMEA) et a été responsable pédagogique au CEMEA puis responsable de l'organisme de formation au sein d'une coopérative d'entrepreneurs à Grenoble.
- Le 16 septembre 2024, l'équipe de déléguée a été complétée par le recrutement de **Carine MADEDDU** en qualité de **déléguée fédérale adjointe en charge du suivi et de l'accompagnement des centres sociaux et EVS**. Après avoir exercé au sein d'une mission locale, Carine Madeddu a occupé plusieurs fonctions au sein de la Maison des Habitants de Villars de Lans jusqu'à la fonction de direction entre 2022 et 2024.

Valérie MALANDRE conserve le poste d'**assistante fédérale** et célèbre en 2024 sa douzième année à la Fédération.



La mise en place de cette nouvelle équipe est l'un des principaux faits marquants de l'année. Pour accompagner cette évolution :

- **La mission d'appui à la transition** de la FCSI confiée à Système C en septembre 2023 a été prolongée jusqu'en juin 2024. Sarah FEYT a ainsi accompagné le recrutement des déléguées adjointes, la prise de poste de la déléguée fédérale et a apporté un soutien méthodologique et opérationnel jusqu'à la prise de poste des déléguées adjointes ;
- **Deux journées d'acculturation** ont été organisées par l'Union Régionale Auvergne Rhône-Alpes Centres Sociaux (AURACS) en juillet et octobre 2024 afin de faciliter la prise de poste des déléguées. L'AURACS a également apporté un soutien au travers d'échanges réguliers pour accompagner la prise de poste des déléguées ;
- **Un programme de formation** pour les déléguées en lien avec la Fédération des Centres Sociaux de France et l'AURACS ;
- **Un soutien des délégués fédéraux** au travers d'échanges téléphoniques et de plusieurs séances de travail.

Reconstituer une nouvelle équipe a été un vrai **défi** pour la FCSI cette année. Nous avons pu relever ce défi grâce :

Au **soutien continu de nos partenaires** qui ont témoigné de leur confiance

À la **compréhension, au soutien et la patience du réseau adhérent**

À l'**appui du réseau régional et national** auprès des personnes nouvellement recrutées

MERCI A TOUS !



Un réseau fédéré au niveau régional et national

- **Le réseau AURACS**

Le réseau FCSI est également adhérent à l'Union régionale des centres sociaux Auvergne Rhône-Alpes qui regroupe aujourd'hui 9 fédérations départementales ou bi-départementales sur les 12 départements de la région. La présence de cette union est une force importante pour notre réseau. L'AURACS permet notamment la mutualisation de moyens et de dispositifs (conventions régionales, formations déployées au niveau régional, etc.). Par ailleurs :

- 2 membres du CA de la FCSI sont membres du CA de l'AURACS (Annick Bousba et José Mastrodicasa)
- 4 comités de délégués ont été organisés dans l'année auxquels ont participé les délégués de la FCSI en 2024. Ces espaces visent d'une part à traiter de sujets stratégiques à l'échelle régionale et d'autre part de favoriser les échanges de pratiques et d'expériences entre fédérations.
- La déléguée adjointe en charge de l'animation du réseau et de la formation participe aux réunions du groupe régional « Vieillesse » ; « Jeunesse » et « Formation ».
- 1 membre du CA participe au groupe « Université de saison » animé par l'AURACS



Par ailleurs, le réseau a bénéficié de formations organisées au niveau régional :

- 3 personnes de l'Agopop-Maison des Habitants de Villard de Lans ont suivi la formation régionale sur les enjeux du vieillissement en 2024.

- **Le réseau national**

Le réseau de la FCSI est également adhérent à la Fédération des centres sociaux de France. En 2024, suite à l'arrivée de la nouvelle déléguée fédérale, des liens forts ont été retissés avec la FCSF ce qui s'est traduit par :

- La participation à de nombreuses réunions en visio sur différents sujets : mobilisation nationale, mobilisation suite aux élections législatives. Des outils et des supports conçus par la FCSF ont été relayés au réseau de la FCSI.
- La participation à des séminaires : colloque Famille en septembre à Lille (dont la présence de 3 personnes de la Maison des Solidarités de Saint Egrève et 1 personne du centre social de Vif) ; lutte contre les discriminations à Avignon en novembre, aller-vers à Tours en octobre (dont la présence de la référente famille du centre social de Sonnay) ; séminaire des cadres fédéraux en novembre.
- La participation de la déléguée adjointe à l'animation et la formation au groupe national « Vieillesse »
- Des échanges nombreux avec la délégation collégiale de la FCSF afin de soutenir le redéploiement de la fédération et sa réorganisation interne ; et avec les différents responsables de pôle (formation des bénévoles, chantier Vieillesse, chantier Jeunesse, etc.)
- La participation à l'AG de la FCSF à Saint-Brieuc en juin 2024 (1 administrateur de la FCSI et la déléguée fédérale)



Figure 6 : Participation au colloque "Discriminations et dominations - agir au quotidien pour une société plus juste"



Figure 7 : AG de la FCSF - Saint Brieuc en 2024

Suite à la mobilisation nationale et après des échanges très nombreux entre la FCSF et les décideurs politiques (dont une intervention auprès de CESE en mars), un **Fonds d'Aide Exceptionnel (FAE)** a été mis en place au niveau national pour un montant total de 11,7 millions d'euros afin de soutenir les structures d'AVS en difficulté en 2024 sur la base de plusieurs critères.

Ces points de tensions économiques restent plus modérés notamment en raison du mode de gestion institutionnelle. Néanmoins les inquiétudes grandissent de plus en plus au sein de notre réseau.

Si le FAE n'a pas été mobilisé cette année en Isère, des discussions très étroites ont été menées entre la CAF et la FCSI pour venir en soutien aux centres sociaux en difficultés, en particulier le centre social des 4 vents à Saint-Romain-de-Surieu.



L'ANIMATION DU RESEAU, UNE PRIORITE EN 2024



Lancement de l'élaboration d'un projet de réseau en Isère



Suite au séminaire organisé par la FCSI en novembre 2023 où le réseau isérois avait exprimé le souhait d'élaborer un projet de réseau départemental, les réflexions ont été lancées en 2024 avec :

- **La constitution d'une commission « projet politique » en interne composée de 4 personnes** (Thomas Martinon, directeur du centre social l'Arche à Seyssinet-Pariset ; Guillaume Grueau, Directeur du centre social Au Fil de Lambre à Sonnay ; Stéphanie Moussougan, directrice de la Maison des Habitants Champaret de Bourgoin Jallieu et administratrice de la FCSI, et Manuelle Glasmann, directrice de la Maison des Habitants du Granjou).
- **2 réunions de la commission** dont l'une avec la FCSF en vue d'une acculturation au projet de réseau national.
- **L'organisation d'une journée fédérale le 14 décembre 2024 : « Ensemble, élaborons notre projet de réseau isérois ».**

Notre démarche s'appuie sur les grandes orientations du projet de réseau national, à savoir 4 axes autour d'enjeux de société déclinés en 11 priorités et 2 axes autour des enjeux du fédéralisme.

La journée fédérale du 14 décembre a réuni 21 participants issues de 15 membres du réseau isérois et a permis au réseau de s'approprier les 4 axes et de réfléchir aux priorités de société qui font écho en Isère.

6 des 11 priorités nationales ont été pré-identifiées pour constituer la base du projet de réseau isérois. Les réflexions seront poursuivies en 2025 avec l'objectif d'aboutir à un projet de réseau à l'automne 2025.



4 orientations sur les questions sociales,
autour des enjeux de démocratie et de justice sociale

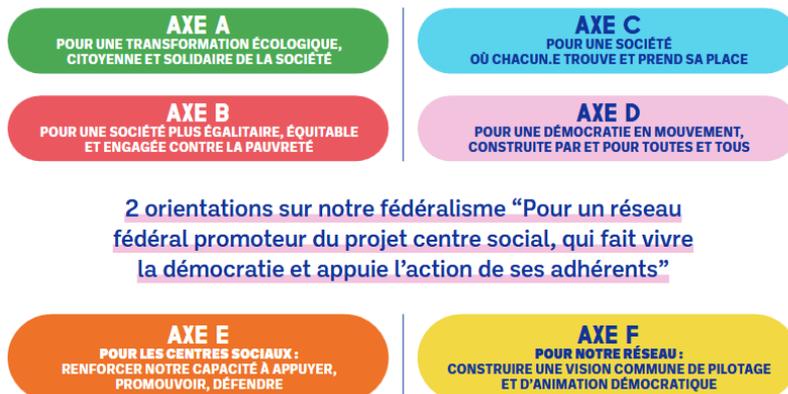


Figure 10 : le socle politique du projet de réseau national

PRIORITÉS SUR LES QUESTIONS SOCIALES

- **Pour plus de démocratie !**
 - plus de **pouvoir d’agir des habitant.e.s** => **priorité 1**
 - plus de **place pour les jeunes** => **priorité 2**
 - plus de **débat et d’esprit critique** => **priorité 3**

- **Pour une société plus juste !**
 - lutter contre le **non-recours** et conquérir de **nouveaux droits** => **priorité 4**
 - agir contre les **discriminations et rapports de domination** => **priorité 5**
 - construire un **projet éducatif** et lutter contre les inégalités scolaires => **priorité 6**

- **Pour agir sur les grandes transitions de la société !**
 - **une société plus écologique**
 - accompagner des **actions collectives sur les territoires** => **priorité 7**
 - renforcer notre **capacité à agir en réseau** => **priorité 8**
 - reprendre le **pouvoir sur notre alimentation** => **priorité 9**
 - un **numérique** émancipateur, humain, éthique et solidaire => **priorité 10**
 - accompagner le **choc démographique** => **priorité 11**

Figure 11 : 11 priorités de société identifiées au niveau national



Figure 12 : journée fédérale en Isère autour du projet de réseau, décembre 2024.



■ Rencontres entre professionnel.les : réunions « groupes de pairs »

- Les intentions

Pour cette année de reprise d'activités, les objectifs des groupes de pairs étaient de :

- Faire le bilan des groupes existants et identifier les attentes des membres sur le fond et la forme pour 2024 ;
- Créer un cadre permettant de faire groupe entre professionnel.les du réseau occupant des fonctions/missions similaires et favoriser l'interconnaissance ;
- Créer un espace ressource entre pairs permettant des échanges de pratiques, d'outils, d'expériences, des partages de problématiques et un soutien entre pairs ;
- Accompagner les professionnel.les en termes de posture, de décryptage d'enjeux sur des sujets de société ou sur des questions stratégiques.

- Ce qui a permis de proposer :

- **4 Comités de direction**

1 réunion en présentiel (25 participants) a été organisée en mars. Un bilan a été dressé puis des travaux de groupe autour de : la réforme de la convention collective ALISFA, l'intérêt de recourir à un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), les enjeux économiques des centres sociaux en Isère.

3 réunions en visio (entre 8 et 12 participants/réunion) ont permis de traiter différents sujets : la mobilisation nationale concernant la situation économique des centres sociaux (en janvier), la mobilisation nationale suite aux élections législatives (en juin) et les pactes de coopération (en octobre).



➤ 2 rencontres de groupe de pairs « accueil »

En 2024, deux rencontres ont été proposées aux chargé-es/référent-es accueil : une en juin pour se rencontrer, dresser un bilan et voir les perspectives ; l'autre en novembre/décembre pour expérimenter le nouveau format.

En juin, un bilan (en visio et présentiel) a réuni une douzaine de professionnel·les. Le format choisi à l'issue pour lever les freins et répondre aux enjeux des professionnel·les accueil a été :

- 3 rencontres annuelles dont 2 dédoublées sur les territoires et 1 plénière
- 1 rencontre en novembre, 1 rencontre en janvier/février, 1 rencontre en mai
- Pour chaque rencontre : une matinée sur un thème précis avec des temps d'échanges pour appréhender la pratique de chacun·e, un temps l'après-midi de co-construction selon des besoins exprimés le jour même afin d'explorer un outil, parler de situations particulières ou réfléchir à une action.

20

En novembre/décembre, la rencontre a été organisée sur 3 territoires (La-Côte-Saint-André, Eybens et Bourgoin-Jallieu) avec 13 participantes. Pour cette journée, le thème choisi a été : **l'accueil inconditionnel**.

Le retour des participant·es sur ces nouvelles modalités sont :

- Être sur des lieux proches géographiquement permet de faire moins de trajet et connaître les collègues de centres proches ;
- Être en petit groupe permet d'échanger plus facilement ;
- Echanger et coconstruire la journée offre la possibilité de se focaliser sur ce qui intéresse les participant·es ;
- Travailler sur une situation permet de se soulager, de se donner des outils et se rendre compte de similitudes entre structures.

Lors de cette rencontre, les participant·es ont exprimé que le poste « accueil » a des spécificités et des problématiques similaires sont rencontrées.

En 2025, les rencontre entre pairs par territoire seront consacrées à l'orientation du public.

La rencontre plénière en mai sera l'occasion de réfléchir et échanger sur les pratiques en matière de lutte contre les discriminations et les questions d'aller-vers.

➤ 2 rencontres de groupes de pairs « famille et agent de développement »

En 2024, une rencontre a été initiée en juin, une autre en novembre/décembre.

En juin, un bilan (visio et présentiel) a été dressé avec les 11 référent-es/ animateur·rices famille. Le format choisi à l'issue de ce bilan est similaire à celui proposé pour le groupe de pairs « accueil ». De plus, il a été proposé l'intégration des agents/animateur·rices de développement ou de vie sociale à ce groupe.

En novembre/décembre, la rencontre a été organisée sur 3 territoires (La-Côte-Saint-André, Eybens et Bourgoin-Jallieu) avec 18 participant·es. Pour les premières journées, le thème choisi a été : **la participation habitante et famille**.



Le retour des participant·es de cette année a été :

- Faire moins de déplacement est apprécié ;
- Un format en petit groupe est propice pour échanger et se connaître ;
- Une flexibilité sur les dates est appréciée ;
- Le rythme est agréable, il permet de mieux se connaître, échanger des bons plans ou des idées, avancer sur des réflexions, évoquer une situation en questionnement. Les temps de co-développement sont appréciés, et permettent aux professionnels de réfléchir à plusieurs sur des points de blocage ou simplement se rassurer sur une situation ;
- L'ouverture du groupe aux agent·es /animateur·rice de développement avec la possibilité de temps différenciés a été opportun.

21

En 2025, les rencontres sur les territoires seront consacrées aux partenariats (enjeux, leviers et outillage), tandis que la rencontre plénière de mai sera l'occasion de réfléchir et échanger sur les pratiques en matière de lutte contre les discriminations et d'aller-vers.

➤ 1 rencontre de groupe de pairs « jeunesse »

Le 1^{er} octobre a été organisé une réunion du groupe de pair « jeunesse » avec 11 animateur·rices/responsables jeunesse présent·es. Les besoins exprimés ont été :

- 2 rencontres annuelles en octobre et en mars ;
- Mieux se connaître et avoir des échanges sur les pratiques de chacun·e ;
- Venir s'outiller sur des dispositifs de financement ;
- Venir échanger sur des actions, initiatives et thématiques.

➤ 1 rencontre de groupe de pairs « enfance »

Le 8 octobre a été organisée une réunion de groupe de pairs « enfance » avec 5 animateur·rices, responsables enfance présent·es. Les besoins exprimés sont similaires à ceux du groupe de pair « jeunesse ».

En 2025, un temps d'échanges sera consacré aux leviers pour favoriser la découverte des enfants et l'autonomie de leurs activités avec une présentation des terrains d'aventure.

Animation de chantiers thématiques

Seul le chantier thématique « Bien vieillir » s'est réuni en décembre 2024 pour faire le bilan et définir les axes de travail pour l'année à venir.

- Chantier « Bien Vieillir »

Le 2 décembre se sont réunies en visio 9 directions ou personnes référentes « vieillissement » issues des centres ayant un répondu à un appel à projet CARSAT (numérique ou lien social) et AG2R la Mondiale/Malakoff piloté par l'AURACS.



Les enjeux pour le réseau isérois sur cette thématique qui ont été exprimés sont :

- Alimenter un plaidoyer pour une prise de conscience de l'action des centres sociaux sur les enjeux de vieillissement de la population, et argumenter en faveur de financements structurels ;
- Connaître et identifier les initiatives et actions développées par les centres sociaux isérois sur la thématique ;
- Réfléchir, se former sur les enjeux du vieillissement de la population.

La FCSI faisant partie du groupe régional « vieillissement » animé par l'AURACS, il a été acté que l'animation du chantier thématique « bien vieillir » s'appuierait sur les actions proposées au niveau régional.

Pour 2025, la FCSI assurera le relais d'informations régionales auprès des centres intéressés en particulier autour de la journée d'études régionale prévue en 2025.

Cette journée viendra interroger comment les centres sociaux contribuent à la promotion de la santé en favorisant le vivre ensemble, luttant contre les discriminations, développant les accès aux droits, avec le lien social comme vecteur.

Une attention sera également portée par la FCSI pour aborder les enjeux autour du vieillissement de la population de manière transversale dans les autres actions menées.

Une mise en relation sera également proposée entre centres sociaux qui travaillent sur cet enjeu.

- **Animation du projet « Paroles d'habitants » en lien avec le réseau FCSF**



Figure 13 : 1ère séance "Paroles d'habitants" à la Maison de Quartier Louis Aragon de Saint-Martin-d'Hères

Depuis 2011, la FCSF et l'association **Question de Ville** porte le projet paroles d'habitants-es de quartiers prioritaires. Ce projet vise à recueillir la parole d'habitants au sein de quartiers prioritaires sur un sujet qui les concerne afin d'éditer tous les deux ans un rapport à l'échelle nationale sur un sujet de société à partir des paroles recueillies.

La démarche, pilotée par la FCSF, se décline en 3 rencontres avec un groupe d'habitants non constitué au départ :

- Une première séance vise à faire connaître la démarche aux habitants et faire émerger des réalités vécues par les personnes.



A l'issue de la 1ère rencontre, la FCSF écoute et relit toutes les séances et fait émerger une thématique globale. Cette année, la thématique choisie est : **les causes de l'insécurité**.

- La 2ème séance doit permettre de faire émerger des discussions uniquement sur ce thème afin de faire exprimer les réalités des personnes.
- La 3ème rencontre prévue vise à envisager des pistes de solutions sur le sujet et à l'échelle locale.

En 2024, l'équipe de la Maison de Quartier Louis Aragon situé à Saint-Martin-d'Hères a mobilisé une **quinzaine de personnes du quartier** pour faire partie de l'aventure, avec l'appui de la FCSI et de Labo Cités.

23

La première séance a été coanimée avec la FCSI. Les personnes présentes ont pu évoquer des difficultés de propreté, de lien avec leurs bailleurs, de l'insécurité mais aussi la solidarité de voisinage, les joyaux du quartier (architecture et parc), la vie du quartier comme lien social.

En 2025, le projet se poursuivra avec les 2 rencontres suivantes entre habitant-es. A noter qu'au niveau régional, trois autres centres participent à ce projet : une occasion peut-être de créer des espaces de rencontres pour les habitants-es participant-es, et de donner l'opportunité aux habitant-es de présenter leur aventure au réseau isérois.



Renforcer les compétences des professionnels et des bénévoles

- **Intentions de la formation au sein de la FCSI**

La formation des professionnel.les et des bénévoles est une mission socle de la FCSI, afin de :

- a. Renforcer leurs compétences et les accompagner à la prise de responsabilités au sein des organisations ;
- b. Renforcer les fonctions stratégiques et le pilotage des organisations tout en garantissant un travail associé bénévole-salarié ;
- c. Renforcer les connaissances et les compétences des bénévoles et des professionnel.les sur des sujets de société afin de mieux accompagner les transformations sociales.

A noter : suite à la réforme de la formation professionnelle en 2022 et l'obligation d'une certification Qualiopi pour mobiliser certains types de financements, les formations professionnelles proposées par la FCSI sont organisées via l'union régionale AURACS qui porte la certification Qualiopi pour ses 8 fédérations départementales.

Les formations destinées aux administrateurs et bénévoles organisées par la FCSI sont quant à elles principalement financées par les fonds FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative géré par le Service Départemental Jeunesse et Sport) et le fonds FOSFORA constitué par la FCSF à partir des cotisations des centres sociaux et EVS membres.



- **Ce qui a été fait en 2024**

- **Formation des nouveaux et nouvelles administrateurs/administratrices** : 2 personnes, 4 sessions de 2 h en visio.

Cette formation a été organisée et animée par la déléguée adjointe de la FCSI en charge de l'animation du réseau et de la formation. Pour faciliter la participation, les réunions ont été organisées en 4 séquences de 2 h en visio. Les objectifs étaient de :

- Comprendre ce qu'est une association et ses différentes instances
- Appréhender ce qu'est un centre social et un espace de vie sociale
- Savoir présenter son centre social ou espace de vie sociale
- Mieux appréhender et identifier la posture d'administrateur/administratrice

Une réelle satisfaction a été exprimée par les participants.

« Maintenant, j'ai compris ce que c'est d'être administratrice. Je me sens plus à l'aise pour poser des questions au directeur ! »

(Administratrice du centre social ayant participé à la formation)

- **Formation « Oser parler et communiquer avec nos partenaires et élus »** - 24 novembre – 13 personnes dont 6 bénévoles formés.es

Au regard des tensions économiques que vivent les organisations aujourd'hui, savoir tisser des relations partenariales est essentiel. Aussi, une journée de formation a été organisée et animée par Fabrice Gout, délégué de l'AURACS, et Emilie Martinak, déléguée adjointe à l'AURACS. Les objectifs de la formation étaient de :

- Comprendre les enjeux du partenariat et ses 4 dimensions
- Différencier plaidoyer et lobbying
- Savoir préparer une réunion, un entretien avec un partenaire
- Définir un message de plaidoyer réussi

A noter : cette formation est une première étape d'un parcours de formation pour les professionnels et bénévoles sur les enjeux partenariaux. Une formation sur les techniques de « négociation raisonnée » sera proposée en 2025 aux membres du réseau dans cette perspective.

- **« Débattre pour ne pas se battre »** 5-6 décembre 2024. 15 personnes formées dont 8 issues de 6 centres sociaux isérois dont 7 personnes issues de 4 centres drômois.

Initialement programmée en 2023, cette formation animée par Sébastien Hovart et destinée aux professionnels des centres sociaux et EVS avait pour objectifs de :

- Connaître de méthodes et des outils pour échanger avec des habitants sur des questions de société et savoir les utiliser en situation ;
- Être capable d'animer des temps de débat ;
- Être capable d'animer des débats en externe, agoras, échanges de paroles ;
- Comprendre la notion d'émancipation (prendre la parole, comprendre, revendiquer une opinion) et savoir la mobiliser dans sa pratique.

Afin de favoriser les échanges entre réseaux proches, cette formation a été ouverte aux centres sociaux de la Drôme.

SUIVRE ET ACCOMPAGNER LES CENTRES SOCIAUX ET EVS ADHERENTS

Le suivi et l'accompagnement des centres adhérents est un deuxième pilier fondamental pour la FCSI. Pour cette année particulière de reconstitution de l'équipe salariée, les accompagnements ont été ciblés sur les points suivants :

25

Appui au renouvellement de projet social

5 sessions collectives ont été organisées au profit de 3 organisations adhérentes (Centre social Les Sources de La-Côte-Saint-André ; Centre Social La Fabrik des Initiatives Citoyennes de Saint-Marcellin, l'EVS – MJC de La-Tour-du-Pin avec une perspective d'évolution en centre social) et de deux associations accompagnées pour devenir EVS (AEJ à Saint-Etienne-de-Crossey et l'association CAFES à La Mûre).

Cet accompagnement s'est aussi traduit par un appui et une présence dans le cadre de comités de pilotage voire de comités techniques.

Des réunions spécifiques ont été organisées pour l'EVS de La-Tour-du-Pin, accompagné par ailleurs par le cabinet ITINERE dans le cadre d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) afin d'étudier la faisabilité économique et organisationnelle d'une évolution en centre social.

Appui à la préfiguration de centre social et espaces de vie sociale

Malgré cette année particulière pour la FCSI, deux associations ont été accompagnées en vue d'une préfiguration en EVS.

- **L'AEJ de Saint-Etienne-de-Crossey** a ainsi été soutenu entre janvier et juin par le directeur du centre social Au Fil de Lambre, puis par la déléguée fédérale entre juin et décembre.
- **L'association CAFES à La Mûre** a été accompagnée par Sarah Feyt pour le compte de la FCSI en vue d'une préfiguration de centre social entre janvier et juin, puis par la déléguée fédérale entre juin et décembre.

Ces deux associations ont ainsi pu déposer une demande d'agrément fin 2024 à la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère.

Depuis fin 2024, **l'EVS Adelis situé à Saint-Siméon-de-Bressieux** est également accompagné par la FCSI en vue d'une préfiguration en centre social.



Appui de centres sociaux en difficulté

- **Appui au centre social Paul Vittoz de Chasse-sur-Rhône**

Suite à la suspension de son directeur fin 2023, le centre social Paul Vittoz de Chasse-sur-Rhône a fait l'objet d'un accompagnement très soutenu de la FCSI tout au long de l'année 2024. Un appui spécifique en matière de gestion été apporté en ce sens par Laurent Paris, directeur du centre social d'Heyrieux, auprès de la directrice administrative et financière début 2024.

En parallèle, un accompagnement a été apporté par la déléguée fédérale dans la perspective du recrutement d'une direction de transition puis d'une direction. Néanmoins, ces accompagnements n'ont pas permis de stabiliser le poste de direction fin 2024 tandis qu'une crise structurelle plus profonde est apparue au sein du centre social.

Aussi, les administrateurs de la FCSI, fortement mobilisés et soucieux de l'avenir de ce centre social, lui ont proposé de mettre en place un devoir d'intervention au regard des difficultés internes croissantes connues. Une feuille de route a ainsi pu être établie à l'automne afin d'accompagner l'association de manière plus globale, notamment en termes de gouvernance.

Cet accompagnement sera poursuivi en 2025 afin de permettre à ce centre sociale une sortie de crise et de retrouver une stabilité structurelle.

- **Appui au centre social des Pays du Guiers de Saint-Laurent-du-Pont**

Suite à une sollicitation en début d'été 2024 de la direction puis du conseil d'administration du centre social des Pays du Guiers, un accompagnement spécifique par la FCSI a été mis en place afin de retravailler sur l'articulation entre le projet social et le projet associatif de cette association.

En parallèle, un soutien a été apporté par la FCSI pour définir les objectifs d'un accompagnement spécifique via le dispositif DLA qui sera ciblé sur les enjeux de gouvernance et de modèle socio-économique à partir début 2025. La FCSI sera étroitement associée afin de faciliter le suivi une fois la mission DLA achevée.

- **Appui au centre social « Les 4 vents » de Saint-Romain-de-Surieu**

En 2024, sur les conseils de la FCSI, le centre social « Les 4 vents » de Saint-Romain-de-Surieu a été accompagné au travers d'un Dispositif Local d'Accompagnement en vue d'établir un diagnostic de son modèle économique.

La FCSI a été associée à cet accompagnement afin de soutenir ce centre dans la recherche de solutions en réponse aux enjeux financiers qu'il rencontre. Les espaces de dialogue qui ont été ouverts ont permis la mobilisation d'une subvention exceptionnelle de la CAF de l'Isère sur ses fonds locaux.

Un accompagnement sera poursuivi par la FCSI en 2025 afin de retravailler le modèle socio-économique du centre social en vue d'assurer la viabilité de la structure sur le long-terme.





Assister aux temps forts de nos membres : événements, AG, Copil évaluation à mi-parcours

La relation entre la FCSI et ses membres se joue au quotidien, et pas seulement dans les difficultés !

Participer aux temps forts de nos membres (Assemblée Générale, Anniversaire, événements spécifiques) ainsi qu'aux réunions de comités de pilotage, d'évaluation à mi-parcours et autres temps forts sont des moments privilégiés pour entretenir les relations avec nos membres, prendre le pouls du réseau et partager des moments parfois intenses !

Il est important que les administrateurs de la FCSI soient associés à ce suivi : aussi, nous aurons assisté à **13 des 16 assemblée générales associatives** du réseau en 2024.

27



MUTUALISER POUR RENFORCER LES COOPERATIONS SUR LES TERRITOIRES



Développer des dispositifs pour renforcer les coopérations sur les territoires

Pour renforcer les coopérations entre acteurs sur les territoires, la FCSI s'appuie sur des accords négociés au niveau national par la FCSF et au niveau régional par l'AURACS.

En 2024, ceci se traduit par plusieurs dispositifs :

- **Convention CARSAT – lien social** : elle concerne 4 centres sociaux en 2024 (le centre social Arc en ciel de Pont Evêque, Oviv de Vernioz et les maisons des habitants Champaret et Champfleuri de Bourgoin Jallieu). Cette convention permet un soutien de 4 actions destinées à renforcer le lien social pour les personnes seniors sur une durée de 4 années grâce à une subvention de 10 000 €/an
- **Convention Carsat – Numérique** : elle concerne 5 centres (de Vif, Centre social des Pays du Guiers, d'Heyrieux, de Beaurepaire et de Vernioz) et vise à soutenir l'accès au numérique pour les personnes seniors.
- **Convention AG2R/ La Mondiale – AURACS** : 2 centres sociaux participent à ce projet qui vise à soutenir les actions à destination des seniors (Centre social d'Heyrieux et Maison des solidarités et des familles de Saint Egrève).
- **Soutien au dispositif service civique** : en lien avec la FCSF, la FCSI favorise et gère le dispositif de services civiques pour les centres sociaux et socioculturels de l'Isère. Pour l'année 2023-2024, le centre social Ile du Battoir a accueilli une mission de service civique portant sur l'éducation pour tous, culture et loisirs





Accompagner les coopérations entre les centres sociaux sur un territoire

• Accompagnement d'une mise en réseau sur le territoire « Balcons du Dauphiné »

Les structures du territoire « Balcons du Dauphiné » (soit 3 centres sociaux adhérents, 1 centre social et 1 EVS non adhérent) réfléchissent à développer une stratégie plus territoriale afin de renforcer et soutenir l'animation de la vie sociale à l'échelle de l'intercommunalité.

Cette dynamique a été menée par le passé à l'échelle de l'intercommunalité EBER (Entre Bièvre Et Rhône) qui concerne 5 centres associatifs (tous membres de la FCSI) et dont les résultats commencent aujourd'hui à être appréciés par les acteurs (échanges réguliers et fluides entre les centres sociaux, renforcement du dialogue avec les acteurs du territoire dont les décideurs politiques, etc.).

28

Suite aux premiers échanges initiés en 2023, pour le territoire Balcons du Dauphiné en 2024 :

- Une rencontre de chaque centre social a été menée par la nouvelle équipe de la FCSI entre mai et septembre ;
- Une rencontre réunissant les 4 centres sociaux, les représentantes de la CAF de l'Isère, la déléguée fédérale et la déléguée adjointe en charge du suivi et de l'accompagnement des centres a été organisée fin septembre 2024. Il en est ressorti une volonté de développer des actions communes et transversales entre centres sociaux et le souhait d'une réflexion collective dans le cadre du renouvellement de projet social prévu entre 2024 et 2025 ;
- Une rencontre fin 2024 entre les centres sociaux et animée par la FCSI afin d'opérer une mise en commun de la méthodologie et de résultats de diagnostic de territoire dans le cadre du renouvellement de projet social. En raison de l'absence de direction au sein du centre social de Morestel (non adhérent en 2024), cette réunion n'a concerné que le centre social Jean Bedet des Avenières, le centre social des pays de la Pierre de Montalieu-Vercieu et le Centre social de Tignieu-Jameyzieu.

Ces échanges ont renforcé les liens entre ces structures et seront poursuivis en 2025. En parallèle, un rapprochement entre le Centre social Odette Brachet de Morestel et la FCSI s'est opéré, dans la perspective d'une éventuelle adhésion-reconnaissance en 2025.



- **Accompagnement des 5 centres sociaux Entre Bièvre et Rhône**

L'intercommunalité Entre Bièvre et Rhône a sollicité les 5 centres sociaux situés sur son territoire en vue d'une réflexion sur l'évolution des compétences intercommunales en particulier en termes d'actions sociales, le mode de gestion n'étant pas identique à ce jour entre l'Est et l'Ouest du territoire car héritage de la fusion de deux intercommunalités aux fonctionnements distincts. Plusieurs réunions ont été organisées entre les centres sociaux, les élus et les techniciens d'EBER, la CAF et la FCSI afin de préciser les contours de l'étude souhaitée par l'intercommunalité.

Il a également été rappelé et souligné les travaux de capitalisation élaborés par la FCSI en collaboration avec la FONDA entre 2020 et 2022 sur l'évaluation de l'utilité sociale des centres sociaux sur ce territoire.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE
Impact social et territorial des centres
sociaux d'EBER ?



2020
2022



En réflexion : vers des pactes de coopération ?

Dans le cadre du Schéma Départemental de Services aux Familles dont la FCSI est signataire, la FCSI participe aux réflexions en vue de renforcer et consolider les structures de l'animation de la vie sociale au travers de pactes de coopération signés entre les partenaires d'un centre social. La signature d'un pacte de coopération permet d'affirmer le soutien politique de ces derniers pour la mise en œuvre du projet social et sur toute la période.

Ces perspectives ont été discutées au sein du réseau (dont réunions de direction à l'automne et à l'occasion d'échanges individuels avec les centres sociaux adhérents). Une **réflexion sera poursuivie en profondeur en 2025 !**



Les points forts de cette stratégie

- Le partage d'ambitions entre acteurs sociaux dans un esprit d'intérêt général → pour une intelligence collective où la parole de chacun est prise en compte, de l'élu à l'habitant.
- Un projet favorisant une intervention globale → pour éviter la superposition de dispositifs, de mesures, qui segmentent l'intervention sociale au détriment d'une action de fond.
- Des réflexions politiques partagées → pour éviter une logique d'exécution de programmes où l'habitant n'est pas identifié comme acteur incontournable.
- Des liens garantis entre les ambitions et les actions → pour lutter contre l'instrumentalisation des structures, au détriment du projet social.



«Pour un autre quotidien,
solidaire et citoyen»

Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France

Vers des pactes de coopération ...



Fédération des Centres sociaux et
socioculturels de France (FCSF)
10, rue Montcalm - BP 379 - 75869 Paris cedex 18
Tél. 01 53 09 96 16
www.centres-sociaux.fr

Les enjeux ...

Protéger le projet centre social des logiques de découpage et de morcellement qu'induisent la multiplication des dispositifs à durée déterminée et les appels d'offre concurrentiels.

Introduire de la coopération entre centres sociaux et acteurs institutionnels dans la co-construction d'actions au service du développement des personnes et des territoires.

Faire reconnaître le projet centre social comme un outil d'animation du projet de territoire concerté.

Faire reconnaître l'utilité sociale du projet centre social, la pertinence de sa démarche globale et participative.

Définition

Le pacte de coopération consiste à mettre en œuvre **une démarche de construction d'une dynamique partenariale** entre les Centres sociaux et les acteurs publics ■

Il prend appui sur la reconnaissance de **l'Animation globale**, comme axe fondamental de la mise en œuvre des projets Centres sociaux, et sur **les valeurs que partagent** les Centres sociaux et leurs partenaires ■

Acte politique, il engage la responsabilité des acteurs du territoire et sert de cadre à **des conventionnements opérationnels et financiers locaux** prenant appui sur **les diagnostics partagés pour l'élaboration des projets Centres sociaux** ■



Contenu

I. Un préambule mentionnant les **valeurs partagées et l'Animation globale** comme **axe fondamental de la mise en œuvre des projets centres sociaux**.

II. Une analyse partagée du contexte, la priorisation des enjeux sociaux, l'accord sur les enjeux pour lesquels les parties prenantes au Pacte vont coopérer.

III. Les engagements réciproques autour d'objectifs communs.

IV. L'identification d'actions à mettre en œuvre pour la réalisation de ces objectifs, des méthodes employées et des moyens qui pourront être apportés.

RENFORCER NOS PARTENARIATS AU SERVICE DE NOTRE RESEAU ET DES TERRITOIRES

La Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère

La reconnaissance par la CAF de l'Isère de la FCSI pour l'accompagnement des centres sociaux fédérés et l'animation de son réseau est un véritable soutien, incontournable à la FCSI dans sa restructuration et son développement.



32

C'est aussi un véritable partenariat opérationnel et engagé pour permettre aux structures de l'animation de la vie sociale de vivre sur les territoires. Des rencontres trimestrielles sont organisées entre la FCSI et la direction de la CAF ainsi que des échanges très fréquents avec les référents de territoire.

Ce partenariat se traduit également à plusieurs niveaux :

- **Le Schéma Départemental de Services aux Familles (SDSF)**

Signé en décembre 2023 par les acteurs départementaux dont la FCSI, le SDSF vise à développer une politique partagée entre les acteurs du département de soutien aux familles au travers d'actions partagées et coordonnées sur plusieurs 4 axes thématiques (petite enfance, parentalité, enfance-jeunesse, animation de la vie sociale) et 1 axe transversal (inclusion).

La FCSI participe activement aux comités opérationnels des groupes parentalité, enfance-jeunesse, animation de la vie sociale.

- **Le Système d'échanges National des Centres Sociaux (SENACS)**

Cet observatoire permet de disposer de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants. Chaque année, la CAF et la FCSI réalisent le « contrôle de cohérence » des données remontées par les centres sociaux, garantissant la fiabilité des informations, avec l'appui de l'Union Régionale Auvergne Rhône Alpes.

OBSERVATOIRE
DES CENTRES SOCIAUX
ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE



Fin 2024, la convention d'objectifs et de financement signée entre la CAF de l'Isère et la FCSI a fait l'objet d'une évaluation finale qui a permis de confirmer ce partenariat solide et de permettre son renouvellement pour la période 2025-2027.

Le Service Départemental Jeunesse Engagement Sports de l'Isère-SDJES

La FCSI entretient une collaboration étroite avec le Service Départemental Jeunesse Engagement et Sport de l'Isère. La FCSI fait notamment partie du collège départemental « FDVA » et est en lien avec le SDJES concernant le service civique, la mobilité internationale et le dispositif Guid'Asso.

La FCSI bénéficie par ailleurs d'un appui financier au travers de 2 postes FONJEP qui ont fait l'objet d'une évaluation fin 2024 en vue d'un renouvellement en 2025.



La Mutualité Sociale Agricole – MSA

Depuis 2023, la FCSI bénéficie d'un soutien de la MSA dont un soutien financier de 3 500 €. Ce soutien a été renouvelé en 2024 et a fait l'objet d'une augmentation du montant accordé à hauteur de 11 250€ pour 2024 et 2025.



Le Pacte de pouvoir de vivre 38

33

Suite à l'adhésion de la FCSF au collectif « Pacte de Pouvoir de Vivre » en 2020, la FCSI a souhaité rejoindre le collectif Pacte de Pouvoir de Vivre 38 (PPV38) au second semestre 2024.



Ce collectif, créé en Isère en 2019 à l'initiative de la CFDT, regroupe aujourd'hui 18 organisations en Isère et fait partie des 40 groupes locaux du « Pacte de Pouvoir de vivre national » qui regroupe 63 organisations.

Ce collectif vise à agir simultanément et en cohérence sur les questions sociales, écologiques et de démocratie afin de donner à chacun.e le pouvoir de vivre dignement.

En ce sens, les valeurs de la FCSI et du PPV38 se rejoignent.

Aujourd'hui, la FCSI participe aux rencontres régulières organisées par le PPV38 et, le cas échéant, à la préparation d'actions menées par le collectif (rencontres avec des élus locaux, relais d'informations, etc.)

Et bien d'autres !

De nombreux autres partenariats opérationnels sont établis avec la FCSI en fonction des sujets traités et sur les territoires (Université de Grenoble, CEMEA, Francas, Ligue de l'Enseignement, etc.)

Le développement de partenariats est un sujet crucial pour la FCSI pour les prochaines années afin de renforcer les synergies et complémentarités sur les territoires, de contribuer au développement du réseau fédéré mais également de poursuivre la promotion des valeurs de l'animation de la vie sociale à tous les niveaux.



RAPPORT FINANCIER 2024



COMPTE DE RESULTAT 2024

Lors du Conseil d'administration du 17 mars 2025, les administrateurs ont validé les comptes de la fédération en présence de Mme Emilie GIRAUD, commissaire aux comptes.



Les recettes

34

PRODUITS	2024	2023
Cotisations	132 901,00	127 307,00
Prestations de service et ventes	11 088,00	28 673,73
Subventions	131 132,00	119 638,00
Autres produits de gestion	303,37	11 804,51
Produits d'activités	275 424,37	287 423,24
Produits financiers	1 105,07	1 253,26
Produits exceptionnels		
Total des produits avant amortissements et provisions	276 529,44	288 676,50
Reprises amortissements et provisions	13 012,23	8 201,50
TOTAL DES PRODUITS	289 541,67	296 878,00



Les dépenses

CHARGES	2024	2023
Achats et charges externes	119 084,54	113 711,99
Impôts et taxes	2 520,02	2 760,56
Salaires	105 796,95	131 970,87
Cotisations sociales	41 239,50	42 447,23
Autres charges de gestion	3,13	755,77
Total des charges d'activités	268 644,54	291 646,42
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total des charges avant reprises et dotations	268 644,54	291 646,42
Report et fond dédiés		
Dotations aux amortissements et provisions	4 947,96	5 159,50
TOTAL DES CHARGES	273 592,50	296 805,92
Excédent	20 922,91	3 276,64
TOTAL GENERAL	294 515,41	300 082,56



Budget général

Le compte de résultat 2024 témoigne de l'activité de l'année écoulée, nettement influencée par les étapes de consolidation de la fédération qui se sont imposées à nous, et par l'arrivée progressive de deux déléguées adjointes.

En effet, faisant suite aux mouvements de personnel de l'année 2023, qui, avec le soutien de l'Auracs et le renfort de Système C en la personne de Sarah Feyt, et notamment avec l'arrivée de notre nouvelle déléguée en janvier, la reconstruction progressive de la FCSI a été centrale.

Les missions fédérales prioritaires ont été maintenues, avec en même temps une réappropriation du fonctionnement avec de nouvelles personnes intégrant le conseil d'administration. Le budget 2024 reflète ces réalités.

Le budget s'élève à **294 515,41 €**, le résultat final de **+ 20 922,41 €** est inhabituel à la FCSI. Le développé du bilan ci-après donne des clés de compréhension.

Les charges de personnel

Avec **147 036,45 €**, ces frais de personnel représentent 53,7 % des dépenses de l'année 2024, contre 58,7 % en 2023. Une dépense moindre liée à l'arrivée des deux déléguées adjointes en cours d'année, ne reflétant donc pas une dépense en année pleine. A noter que suite à nos réflexions internes, nous sommes passés pour les déléguées de 2,8 ETP à 3 ETP, l'assistante fédérale restant à 50 %.

Les frais de fonctionnement

La ligne « achats et charges externes » d'un montant de **119 084,94 €** va concerner toutes les dépenses afférentes au fonctionnement fédéral. Cette ligne sera impactée pour **14 562,56 €** en 2024, correspondant à la fin de la mission d'accompagnement de Système C. Avec moins de dépenses d'activités, cette ligne reste au niveau de 2023 (**113 711,99 €**).

Les cotisations

Pour 2024, le montant des cotisations est en augmentation avec un montant de **132 901 €**, contre **127 307 €** en 2023. La fédération départementale a conservé **72 818,64 €** pour son fonctionnement annuel (soit 24,7 % du budget) et a reversé **50 727,49 €** à la fédération nationale et **9 354,87 €** à l'Union régionale.

Le financement du projet fédéral isérois

Le financement du projet fédéral est lié aux conventions signées avec d'autres partenaires : La contribution de la CAF de l'Isère s'élève à **85 000 €** et celle de la Mutualité Sociale Agricole à **11 500 €**. La DREETS nous a versé **13 256 €**.

Nous disposons de deux postes FONJEP pour un soutien à la FCSI pour un montant de **11 826 €** pour 2024. Enfin, nous avons pu bénéficier à nouveau du soutien de la SDJES, **6 300 €** (FDVA1) et **3 500 €** (FDVA2).

A noter : La reprise de provision d'un montant de **13 012,23 €** est liée au départ d'un professionnel, et correspond à la reprise d'une provision retraite pour **5 137 €** et une reprise de provision non consommée sur 2023 pour **7 875,23 €**. Cette reprise vient impacter à la hausse le résultat réel qui passe de **7 910,68 €** à **20 922,91 €**.

La valorisation du bénévolat de pilotage

Parce que ces deux années ont été particulières pour la FCSI, mais que le cap a été maintenu grâce à l'implication très forte des administrateurs et du réseau, le CA a souhaité valoriser la contribution au titre de bénévolat des heures passées par les administrateurs et les membres des commissions (au même niveau qu'un salaire chargé de direction).

Plus de **400 heures** ont été valorisées en 2024 soit une contribution équivalant à plus de **16 000 €**.

Les finances de la fédération ont été gérées en adéquation avec les orientations votées à l'AG du 11 avril 2024. Les recettes s'élevant à 294 515,41 € et les dépenses à 273 592,50 €, notre résultat est de + 20 922,91 €.

Les membres du conseil d'administration se sont mobilisés durant l'année 2024 en accompagnant le fonctionnement fédéral sur sa dynamique de construction. Ils vous présentent néanmoins des comptes équilibrés.

Notre vigilance reste de mise tant sur le projet que sur le plan financier.

36

Bilan 2024

Actif ou patrimoine de la fédération

ACTIF	31/12/2024	31/12/2023
Actif immobilisé	10 448,45	1 687,38
Immobilisations corporelles	8 879,45	118,41
Immobilisations financières	1 568,97	1 568,97
Actif circulant	182 217,40	283 435,94
Créances adhérents et autres partenaires	56 637,00	133 273,00
Disponibilités (banque + livret)	125 580,40	150 162,94
TOTAL ACTIF	192 665,82	285 123,32

L'actif total s'élève au 31/12/24 à 192 665,82 €

- **Les immobilisations financières de 1 568,97 €** représentent les parts sociales du Crédit Coopératif achetées par la fédération ainsi que le dépôt de garantie remis au bailleur « Pluralis » pour la location du siège social.
- **Les immobilisations corporelles ou amortissements s'élèvent à 8 879,45 €.** L'augmentation est liée à l'acquisition d'un véhicule d'occasion, plus sécuritaire et plus adaptée, pour les besoins de la fédération. Il en résultera à terme la cession de notre véhicule le plus ancien qui ne remplit pas les conditions requises pour le personnel et qui ne correspondra bientôt plus aux normes environnementales en place.
- **Les créances de 56 637€** comprennent principalement les sommes dues par les adhérents et par les partenaires financiers.
- **Les disponibilités à hauteur de 125 580,40 €** faciliteront la gestion financière de la FCSI.

Le passif ou les moyens de la fédération pour se financer

PASSIF		31/12/2024	31/12/2023
Fonds associatif		73 465,15	52 542,24
Report à nouveau		52 542,24	49 265,60
Résultat de l'exercice		+20 922,91	+ 3 276,64
Provisions pour risques et fond dédiés		41 995,53	43 923,53
Dettes		77 205,14	188 657,55
Dettes sociales		21 522,03	35 555,88
Dettes fournisseurs		44 433,11	68 016,57
Produits constatés d'avance		11 250,00	85 085,00
TOTAL PASSIF		192 665,82	285 123,32

Le passif total s'élève au 31/12/2024 à 192 665,82 €

- **Les capitaux propres** fin 2024 s'élèvent à **73 465,15 €**, augmentés du résultat de l'exercice qui s'établit à **20 922,91 €**.
- **Les provisions pour risques et fonds dédiés** représentent **41 995,53 €**. Les provisions pour départ à la retraite des professionnels s'élèvent à 5 825 €. Les sommes disponibles représentent 36 170,53 €.
- **Les dettes d'un montant total de 65 955,14 €** correspondant à des sommes dues au dernier jour de l'année, elles seront réglées au premier trimestre 2025 (dettes sociales et dettes fournisseurs). Sur la ligne « produits constatés d'avance », on retrouve la subvention connue de la MSA pour l'année 2025 à hauteur de 11 250 €.

Le conseil d'administration réuni le 17 mars 2025 en présence des documents validés par la commissaire aux comptes, Mme Emilie GIRAUD, propose à l'Assemblée Générale :

- D'affecter le résultat de **+ 20 922,91 € en report à nouveau**. Les fonds associatifs seront ainsi portés à **73 465,15€** ;
- Que le taux de cotisation des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale reste inchangé ;
- Le Conseil d'administration demande de voter quitus pour sa gestion de l'année 2024.

Les comptes certifiés par le cabinet AGORI sont à la disposition des adhérents.



Budget prévisionnel 2025

Le budget prévisionnel 2025 s'élève à 313 634 €.

Suite à la réorganisation de l'équipe salariée (passage de 2,8 à 3 ETP et recrutement d'une équipe expérimentée), et tenant compte de l'évolution des salaires selon les règles de la convention collective Alisfa à laquelle la FCSI est rattachée, les charges de personnel s'élèveront en 2025 à 202 820 € (64% des dépenses 2025) soit une augmentation de plus de 20% par rapport aux années antérieures.

38

Cette augmentation sera compensée par une augmentation des cotisations des centres (liées à l'augmentation des recettes des centres adhérents) et des produits de prestations, le volume de subvention restant à ce jour assez stable.

DEPENSES		RECETTES	
Achats	11 305 €	Cotisations	147 050 €
Services extérieurs et autres services	41 498 €	Autres produits	19 864 €
Impôts et taxes	3 000 €	Subventions	134 720 €
Charges de personnel	202 820 €		
Charges courants/cotisations	55 011 €		
Charges financières		Produits financiers	
Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Dotations aux provisions et amortissements		Transferts de charges	12 000 €
TOTAL	313 634 €	TOTAL	313 634 €



RAPPORT D'ORIENTATION

Consolider, fédérer et se développer

39

Consolider

Consolider et renforcer la garantie du sens de l'animation de la vie sociale

Le contexte politique national et international fragilise nos organisations. La montée des idées anti-démocratiques et extrêmes s'affirme avec des incidences au quotidien pour les centres sociaux et EVS dont le sentiment d'une « perte de sens » pour les professionnel.les et les bénévoles qui font vivre ces organisations.

Garantir le sens de l'animation de la vie sociale et de nos valeurs fondatrices (dignité humaine, solidarité, démocratie, laïcité) sera le fil conducteur de nos actions en 2025, notamment au sein des groupes de pairs de professionnel.les mais aussi des formations et de journées thématiques.

Remettre au centre les principes d'aller vers, de participation habitante, d'accueil inconditionnel mais aussi les principes de vie démocratique sera notre fil rouge pour 2025.

Consolider le pilotage des centres sociaux et EVS

La mobilisation début 2024 a marqué notre réseau : aujourd'hui, l'animation de la vie sociale sur les territoires et les structures qui la font vivre au quotidien sont fragilisées sur le plan économique.

Les réductions budgétaires qui s'annoncent pour les collectivités locales, premier partenaire financier des centres sociaux et EVS, ainsi que les suspensions de financement annoncées (Service civique, DLA, adultes relais, etc.) inquiètent salariés, bénévoles mais aussi les élus locaux quant à la pérennisation des actions menées sur les territoires et le maintien d'un travail de qualité.



Tenir compte de ces éléments de contexte est essentiel pour 2025, où nous placerons les enjeux des modèles socio-économiques en priorité.

Cela se traduira notamment par des **journées thématiques dédiées** à destination des professionnels et des bénévoles du réseau afin de **mieux outiller et renforcer le pilotage** et accompagner la consolidation des modèles socio-économiques.

En parallèle, les réflexions engagées entre la FCSI et la CAF sur **l'expérimentation de pactes de coopération** à l'échelle de quelques territoires sera poursuivie.

Fédérer

Se fédérer autour d'un projet de réseau

2025 sera d'abord et avant tout l'année de notre projet de réseau en Isère, clé de voûte de notre fédéralisme. Ce **projet de réseau se veut également politique**, c'est-à-dire visant à accompagner des transformations de la société au regard des valeurs que nous défendons et qui sont réaffirmées par le projet de réseau national, à savoir : justice sociale, démocratie et une transition écologique citoyenne et solidaire.

Plusieurs rencontres seront organisées en 2025 afin de définir **4 priorités** que nous nous donnerons collectivement pour les 3 prochaines années et qui constitueront la trame de nos actions avec une dimension politique portée collectivement.

Favoriser les espaces collectifs

Les agendas sont chargés et les plannings se bousculent. Se retrouver devient difficile, mais échanger est pourtant essentiel pour soi et pour la dynamique collective !

Pour tenir compte de ces contraintes, la FCSI explorera en 2025 **d'autres formes afin de permettre au réseau de se rencontrer et d'échanger** :

Au travers de réunions de groupes de pairs territorialisées pour certaines professions afin de limiter les contraintes de déplacements ; des échanges en visio pour les nouvelles directions ; des échanges entre coordonnateurs d'EVS, etc.

Des journées thématiques d'une journée, à l'interface entre échanges entre pairs et espaces de formation, seront organisées afin de proposer une initiation sur un thème technique, un décryptage sur un sujet, un travail collectif sur un outil spécifique.

L'objectif : répondre de manière plus spontanée et ciblée aux besoins du réseau, et ce de manière collective.



Poursuivre la consolidation de la Fédération

Au regard des tensions sociales, économiques et politiques que nous traversons aujourd'hui, le fédéralisme est aujourd'hui un pilier essentiel pour accompagner les organisations à y faire face.

Si 2024 a été une année de reconstitution de la Fédération, 2025 sera consacrée à la consolidation du fonctionnement interne afin de permettre à la FCSI d'être un pilier pour son réseau. Nous consolider, c'est d'abord et avant tout mieux nous connaître, identifier nos forces mais aussi nos points faibles afin d'optimiser nos richesses humaines (salariées, bénévoles), nos sources de financement et nos alliances internes et externes.

Ces trois piliers, qui constituent le socle de notre **modèle socio-économique**, seront travaillés en 2025 par la commission Finances avec l'appui de la FCSF, puis avec le réseau afin de définir les moyens que nous pouvons mobiliser pour nos actions.

Il s'agira aussi de **repenser notre gouvernance afin de renforcer l'horizontalité** souhaitée par le réseau lors du séminaire interne fin 2024.

Se développer

Faire réseau autrement

Faire réseau autrement, c'est l'intention exprimée par notre réseau isérois fin 2024. Cette intention, nous souhaitons la poursuivre et la développer pour les années futures.

Faire réseau autrement, c'est d'abord miser sur la dimension collective et la prioriser y compris lors d'accompagnements. Au-delà des espaces collectifs existants, il s'agira aussi d'expérimenter d'autres approches (tutorat/mentorat entre pairs, projets partagés entre centres sur un même territoire).

C'est redonner une place au réseau au sein du réseau, tant pour les professionnel.les que les bénévoles en tant que personnes ressource. A cet effet, il s'agira de poursuivre et développer des commissions afin que **chacun.e puisse s'impliquer dans la vie du réseau** et les thématiques fédérales qui y sont travaillées.

Créer de nouvelles alliances

Pour renforcer notre réseau, son modèle économique, et soutenir la mise en œuvre de notre projet fédéral, la création d'alliances stratégiques sera essentielle. Nos liens forts avec l'AURACS et la FCSF permettent d'élargir la dimension de nos actions à d'autres échelles tout en bénéficiant d'expériences menées ailleurs enrichissantes et inspirantes.



Face à un contexte difficile, un resserrement des moyens, la recherche de perspectives doit aussi passer par de nouvelles alliances. Nous nous appuyons sur nos partenaires existants dont la CAF et la MSA pour explorer d'autres partenariats notamment le Département et la Conférence des financeurs sur les enjeux du vieillissement de la population ; l'ARS mais aussi les collectivités locales (Associations des maires ruraux avec qui nous avons commencé à prendre attache, Associations des Maires de l'Isère, Union Départementale des CCAS, etc.). A l'heure où l'éducation populaire est fragilisée, il s'agira aussi de se rapprocher d'autres réseaux (association départementale des MJC, Francas, CEMEA, ...) afin de s'unir et soutenir notre réseau et les valeurs que nous défendons.



NOTES

